

Concours/ examen professionnel : IRA de LilleType (externe, interne, 3ème) : ExterneEpreuve/ sous-épreuve : Composition au 1<sup>er</sup> Option Général  
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)Numérotez chaque page  
(dans le cadre en bas de la  
page) et placez les feuilles  
intercalaires dans le bon sens.Note :  
20Nombre  
d'intercalaires : 2

Le taux de pauvreté en France est au fond'hui d'un peu plus de 14% (contre environ 25% pour l'Union Européenne dans son ensemble). Ce niveau risque d'augmenter en raison de la crise économique que connaît le pays et de ses conséquences sur l'emploi. Or la pauvreté et les drames individuels qu'elle génère ont pour conséquences de nombreux problèmes sociaux, économiques et sanitaires. L'Etat se doit donc de lutter contre elle pour des raisons de solidarité nationale et d'intérêt public, toute la question étant de savoir comment rendre cette lutte efficace.

Combattre la pauvreté exige tout d'abord d'être capable de la définir. En France, sont considérées comme pauvres les personnes dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian. La lutte contre la pauvreté peut se traduire par des politiques publiques dédiées ou bien être plus indirecte et reposer sur des

N°  
A.1.14

dispositifs dont ce n'est pas l'objet  
premier. L'Union Européenne est  
relativement absente de ce domaine,  
le volet social étant peu développé dans  
les politiques communautaires. L'Etat  
peut cependant s'appuyer sur les collec-  
tivités territoriales et la Sécurité sociale.

Il s'agit ici de constater que les poli-  
tiques sociales de l'Etat se sont adaptées  
aux changements de la pauvreté (I) mais  
qu'elles doivent poursuivre leurs évolutions  
pour donner de meilleurs résultats (II).

I / Les politiques sociales de l'Etat se  
sont adaptées aux évolutions de la pauvreté.

A / Les caractéristiques de la pauvreté ont  
évolué au cours des dernières décennies.

Le statut, l'importance et la  
gestion de la pauvreté ont profondément évolué  
au cours des derniers siècles, voire des  
dernières décennies. Pendant très longtemps,  
la majeure partie de la population a vécu  
pauvrement, puis la misère s'est progressi-  
vement résorbée, sa réduction atteignant un  
pic durant ce que Jean Foucart a nommé  
les "trentes glorieuses". La pauvreté  
était alors résiduelle et touchait

essentiellement des personnes âgées. La  
"question sociale" apparue brutalement  
avec la révolution industrielle n'a cepen-  
dant pas disparue et a recommencé à  
se poser avec force à partir des années  
1970.

La première choc pétrolier,  
survenu en 1973, a été le point de départ  
d'une longue hausse du taux de chômage et  
d'une profonde réorganisation du marché du  
travail qui ont donné lieu à l'apparition  
de nouvelles formes de pauvreté. Les travaux  
de Robert Castel sur le salariat expliquent  
comment la flexibilisation de l'emploi et  
le chômage ont mené à un développement de  
la précarité. Le moyen du de salaires  
protégés (emploi à durée indéterminée) est  
de sermons entouré de zones concentriques,  
celles des emplois précaires. Aux confins de  
cet ensemble, se trouvent en exclus, les  
personnes éloignées durablement du marché  
du travail. Aux retraités pauvres, on substitue  
largement substitués des jeunes, des familles  
monoparentales ou encore des seniors licenciés  
quelques années avant la retraite. Ces  
nouvelles formes de pauvreté peuvent  
avoir plusieurs visages : travailleurs

pauciers, chômage longue durée, ou  
encore personnes en situation de handicap.  
On les trouve concentrées dans certains  
quartiers périphériques, dont certains  
sont prioritaires pour la politique de  
la ville, ou dans certaines zones rurales,  
mais aussi de manière plus diffuse dans les  
fissures périurbaines.

Face à cette évolution de la pauvreté,  
les mécanismes traditionnels de la protec-  
tion sociale ont joué un rôle de filet de  
sécurité et l'Etat a mis en oeuvre de  
nouvelles politiques.

### 3/ Les dispositifs mis en oeuvre par l'Etat permettant de réduire la pauvreté

La montée du chômage et de la  
précarité a mené à la création du revenu  
minimum d'insertion (RMI) pour contenir  
la progression de la pauvreté. Instauré en  
1988, il a été remplacé en 2009 par le  
revenu de solidarité active (RSA) qui  
reprend l'idée d'un revenu minimum  
pour les personnes sans ressources en le  
placant dans une optique d'activation :

les bénéficiaires peuvent bénéficier  
d'un complément de revenu lorsqu'ils

ne rien  
écrire  
dans



la  
partie  
barrée

N°

4.12

Concours/ examen professionnel : ERA de LilleNumérotez chaque page  
(dans le cadre en bas de la  
page) et placez les feuilles  
intercalaires dans le bon sens.Type (externe, interne, 3ème) : ExterneÉpreuve/ sous-épreuve : Composition sujet Option général

(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

Note :

20

Nombre

d'intercalaires :

retrouvent un emploi. Les personnes ayant plus de 25 ans sont ainsi assurées d'avoir un certain niveau de ressources lorsqu'elles sont privées de travail et de ne pas être pendant les semaines sans travail financièrement lorsqu'elles en retrouvent un.

Parallèlement aux minima sociaux, l'État a également développé la protection sociale. En effet, cette dernière est basée sur un modèle bismarckien ce qui implique que les bénéficiaires cotisent pour eux-mêmes et leurs ayants droits. Or avec le développement du chômage de plus en plus de personnes se sont vues exclues de certaines prestations. La création de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-c) en 1999 a constitué <sup>des</sup> une réponse à ce constat. Aujourd'hui, une personne dont le revenu est inférieur à 719 euros par mois a un accès gratuit aux soins médicaux et elle bénéficie de

N°  
5/12

droit du tiers payant.

Il convient de signaler que parallèlement à l'ensemble des initiatives prises par l'Etat, des mécanismes traditionnels jouent un grand rôle dans la lutte contre la pauvreté. Les allocations familiaales sont, à ce titre, exemplaires. Selon les annexes de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015, elles permettraient de réduire la pauvreté chez les enfants de 40%. Il faut également citer les services publics qui ne donnent pas lieu à des transferts monétaires mais qui offrent des prestations gratuites ou peu onéreuses, à l'image de l'école.

Le changement de visage de la pauvreté a donc donné lieu à la mise en place de nouvelles politiques publiques. Ces dernières, cumulée aux mécanismes traditionnels de la protection sociale et des services publics, ont donné des résultats substantiels et il est très clair que si l'ensemble de ces politiques sociales n'existait pas, le taux de pauvreté serait aujourd'hui bien plus élevé. Toutefois, ces politiques publiques commencent

N°  
6/12



des limites et il est impératif qu'elles évoluent si nécessaire pour améliorer la lutte contre la pauvreté.

II / Une amélioration des politiques publiques existantes est nécessaire pour que la lutte contre la pauvreté donne de meilleurs résultats

A / Des dispositifs qui maintient leurs limites

La première condition pour qu'un dispositif fonctionne est que ceux qui y ont droit y aient recours, or la pratique montre que ceci est loin d'être toujours le cas. Le cas du RSA illustre parfaitement l'ampleur que peut prendre le phénomène du non-recours : ce dernier atteint 50% (30% pour le RSA socle, puis de 70% pour le RSA activité). Or si l'objectif premier du RSA est de favoriser le retour à l'emploi, cette prestation permet aussi de maintenir un certain niveau de revenu pour les foyers et empêche dans certains cas qu'ils ne tombent dans la pauvreté. Le non-recours obère ce potentiel.

Une seconde limite à laquelle peuvent faire face les dispositifs qui

permettent de lutter contre la pauvreté se situe au niveau des conséquences psychologiques potentiellement induites pour les bénéficiaires. Dans "la nouvelle ère de la solidarité" (2012) Nicolas Duroux explique que les allocataires du RSA sont confrontés à une injonction à l'autonomie qu'on ne leur donne pas les moyens de respecter. Cette situation engendre chez certains individus un sentiment d'échec et une souffrance psychologique. Cette dernière peut aussi être provoquée par la montée en puissance de la stigmatisation des bénéficiaires des minima sociaux (pointer du doigt comme des assistés). Or il est probable que la façon dont certains dispositifs sont construits laisse prise à ce genre de critiques.

Certaines politiques sont au contraire relativement efficaces mais insuffisamment développées. C'est par exemple le cas de la politique du logement : il existe un manque criant de logements sociaux dans de nombreuses villes, or ces prix particulièrement élevés du marché de l'immobilier fragilisent les foyers les moins aisés. Sans logement, trouver ou conserver un emploi devient beaucoup plus difficile, de même que

ne rien  
écrite  
dans  
la  
partie  
barrée



Concours/ examen professionnel : TRA de LilleNumérotez chaque page  
(dans le cadre en bas de la  
page) et placez les feuilles  
intercalaires dans le bon sens.Type (externe, interne, 3ème) : ExterneEpreuve/ sous-épreuve : Composition sur sujet général  
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

2020

Note :  
20Nombre  
d'intercalaires :

préservent sa santé ou ses relations sociales. Cet exemple montre bien comment des dispositifs stratégiques dans la lutte contre la pauvreté peuvent pêcher par leur développement insuffisant. Un autre cas de figure est celui des allocations familiales, qui ne couvrent pas le premier enfant et qui ne prennent pas en compte la situation particulière des familles monoparentales.

Enfin, la lutte contre la pauvreté peut parfois souffrir d'un manque de coordination entre ses acteurs. Les politiques d'inclusion sociale par le sport peuvent illustrer ce cas de figure. L'exclusion sociale est une des conséquences possibles de la pauvreté. Le ministère en charge du sport l'intègre depuis plusieurs années dans ses politiques en cherchant à promouvoir la pratique sportive dans les ZUS (ce qui va peut être évoluer avec le remplacement des ZUS par un nouveau dispositif). Or il apparaît que cet objectif, basé sur l'augmentation du

N°  
2/12

nombre de licences en 2015, ne s'accom-  
pagne pas d'une coopération avec les  
acteurs de l'aide sociale ou de  
l'emploi par exemple. On peut  
cependant imaginer qu'une politique  
d'inclusion sociale est d'autant plus  
efficace qu'elle mobilise ses acteurs de façon  
transversale.

Face à l'ensemble de ces limites,  
il est possible d'entrevoir de possibles évolutions  
pour améliorer la lutte contre la pauvreté.

3/ La lutte contre la pauvreté doit  
s'inscrire dans une approche plus globale  
de lutte contre les inégalités

Les dispositifs les plus efficaces  
dans la lutte contre la pauvreté ne sont  
pas ceux qui aident les personnes pauvres  
mais ceux qui cherchent à réduire les  
inégalités. En ce sens, favoriser les  
prestations universelles financées par l'impôt  
progressif sur le revenu permettrait d'accroître  
l'importance de la redistribution. En  
outre, de tels mécanismes permettraient  
de diminuer le stigmate qui pèse sur  
les populations les plus fragiles : l'ensemble  
de la population étant bénéficiaire, la figure

de "l'amisté" en serait affaiblie. Une telle approche renforcerait, pour les mêmes raisons, "l'acceptabilité" des prestations. Les allocations familiales sont une parfaite illustration du succès de ce type de mécanisme, bien qu'elles aient été quelque peu modifiées récemment. Parallèlement à ce principe général, d'autres dispositions, plus spécifiques peuvent être envisagées.

La lettre contre le non-recours est importante pour que les politiques mises en oeuvre puissent réellement produire leurs effets. Une meilleure diffusion de l'information et une simplification des procédures pour obtenir les aides disponibles peut être envisagée. L'option la plus efficace est cependant de rendre les prestations automatiques dès que cela est possible. Par ailleurs, l'extension des dispositifs qui ont fait leur preuve peut être souhaitable, comme cela a été décidé dans le champ de l'assurance maladie, avec la création de l'allocation de complémentaire santé pour les personnes ayant des revenus se situant juste au-dessus du seuil d'éligibilité de la C.M.U.C.

Enfin, de nouvelles politiques publiques peuvent être envisagées. Dans

son ouvrage "Trois leçons sur l'Etat providence", Esping Andersen propose plusieurs pistes. On mentionnera ici sa suggestion de prendre en charge le plus tôt possible les enfants, avant deux ans étant la meilleure option.

Cette prise en charge précoce en crèche publique permettrait en effet d'appater les mêmes expériences socialisatrices à tous les enfants, quel que soit leur milieu. Outre cet enjeu socio-éducatif, un tel service public permettrait aux foyers pauvres de ne pas supporter les coûts générés par la garde des enfants, ce qui aurait de nombreux effets positifs, notamment sur le plan de l'emploi.

Si l'Etat a su adapter ses politiques publiques pour faire face aux mutations de la pauvreté, de nouvelles évolutions sont nécessaires pour faire face aux limites du système actuel. Une des pistes ma fémme est sans doute de combattre la pauvreté à travers la réduction des inégalités. Un relâchement des efforts pourrait à l'inverse avoir des conséquences très lourdes sur le plan social, notamment pour certains territoires, comme l'explique Laurent Doregier dans "la crise qui vient".

ne rien  
écrire  
dans  
la  
partie  
barrée

N°  
13/13